

Semco Technologies

Assemblée générale du 29 juin 2026

Dix-huitième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES

14, avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset
S.A.S. au capital de € 38 113
397 845 942 R.C.S. Grenoble

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Dauphiné-Savoie

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Semco Technologies

Assemblée générale du 29 juin 2026
Dix-huitième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

A l'Assemblée Générale de la société Semco Technologies,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Seyssinet-Pariset et Lyon, le 30 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

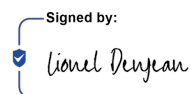
ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES

ERNST & YOUNG et Autres

Signé par :

56BBC1AF5BF148A...

Carole Jouve

Signed by:


Lionel Denjean